



Le 06 septembre 2012

Soutien d'étiage du Lot, campagne 2012 : CONSIGNE N°11

Vous trouverez ci-dessous la nouvelle consigne* de débit minimal envoyé à EDF, ce matin, par l'Entente Lot. Celle-ci prendra effet à parti de lundi prochain 8h, et durant une semaine, sauf en cas de consigne modificatrice.

Vous retrouverez, ci-dessous, quelques informations synthétiques sur les débits du Lot, la consigne, ainsi que l'état des grandes retenues hydroélectriques d'où provient le soutien d'étiage.

Suivez l'hydrologie des rivières du bassin du Lot sur : <http://laviedelariviere.valleedulot.com>, et davantage d'infos sur l'étiage sur : <http://etiage.valleedulot.com> (lame d'eau précipitée par sous-bassins, franchissement des débits d'objectifs d'étiage du bassin, etc.)

Constats et commentaires :

Pluviométrie sur le bassin :

Les précipitations du 30 août dernier ([voir image radar](#)) ont fait remonter les débits sur l'amont du bassin du Lot, notamment le débit naturel reconstitué du Lot à Entraygues**.

Zoom sur les DOE franchis :

Lors de la journée d'hier, 05 septembre, ce sont 8 stations du bassin qui ont leurs débits d'objectifs d'étiage (DOE) franchis (contre 7 lors du dernier bulletin) :

- La situation est toujours très préoccupante sur le **Vert** (Labastide-du-Vert) où le **débit de crise** est toujours franchi ; Idem sur la **Lède** (DCR franchis) ;
- La **Truyère** (Serverette), le **Riou mort** (Viviez 2) et la **Thèze** (Boussac) ont leurs débits d'alerte renforcés franchis durablement ;
- **Boralde de St-Chély** (Castelnau de Mandailles) et **Dourdou** (Conques) ont leurs débits d'alerte franchis. Sur la boralde, les importantes pluies du 30/08 ont fait réagir brusquement le cours d'eau, sans pour autant le rétablir durablement au-dessus de son DOE. **Le Dourdou en revanche est toujours victime de variations artificielles de débits.**
- **L'Epie** (Oradour) est revenu sous son débit d'alerte, malgré les pluies du 28/08.

La **Colagne** devrait très prochainement franchir son DOE, toutefois le soutien d'étiage exercé par la Mairie de Mende devrait adoucir la situation.



STATIONS BASSIN LOT - Débits moyens journaliers (QMJ) - 2012 :
 Station ⚡ P. ⚡ 31 Aoû ⚡ 01 Sep ⚡ 02 Sep ⚡ 03 Sep ⚡ 04 Sep ⚡ 05 Sep ⚡ + ⚡

LOT AMONT :

Castelnau-de-Mandailles	EDF	↓	↓	→	→	→	↓	
TRUYERE :								
Serverette		0.2	0.15	0.14	0.14	0.13	0.13	
Oradour [Pont-de-Rochebrune]		0.2	0.2	0.18	0.17	0.18	0.17	
LOT AVAL ENTRAYGUES - CAHORS :								
Conques		0.27	0.13	0.19	0.28	0.12	0.25	
Viviez [2]		0.14	0.11	0.1	0.12	0.13	0.11	
LOT AVAL CAHORS :								
Labastide-du-Vert [Les Campagnes]		0.05	0.05	0.05	0.05	0.05	0.05	
Boussac		0.04	0.04	0.04	0.04	0.04	0.04	
Casseneuil		0.04	0.03	0.03	0.03	0.04	0.04	

Etat des débits d'objectifs d'étiage (DOE) franchis sur le bassin du Lot

<http://etiage.valleedulot.com>

Soutien d'étiage du Lot :

Sur les grands ouvrages hydroélectriques amont, d'où provient le soutien d'étiage, toutes les cotes touristiques ont été respectées durant le maximum touristique (juillet / août) de ce soutien d'étiage 2012, excepté sur Sarrans (cf. travaux sur évacuateur de crue durant tout l'été).

A noter que la cote touristique de Maury a été franchie depuis le dernier bulletin.

Deux consignes modificatrices en l'espace d'une semaine ont permis d'adapter au plus juste le soutien d'étiage en fonction de la réaction hydrologique du bassin. Suite aux pluies du 28 au 30 août, plus particulièrement sur la partie amont du bassin, le débit naturel reconstitué pour l'aval d'Entraygues est remonté assez nettement (29 m3/s le 30/08), avant de redescendre rapidement. Il était pour hier, 05/09, d'environ 12 m3/s. Sa baisse devrait continuer, progressivement, même si quelques pluies sont attendues à partir du début de semaine prochaine sur le bassin.

La consigne de soutien d'étiage est alignée sur les besoins du bassin-versant, tout en anticipant **le risque d'un étiage prolongé durant le mois d'octobre**. La qualité de l'eau (cf. Alimentation en Eau Potable, activités nautiques) et les besoins en eau des activités économiques du secteur réalimenté (niveaux d'eau pour la navigation notamment) sont désormais les priorités du soutien d'étiage, étant donné que les prélèvements agricoles ont désormais nettement réduits.

Toutefois la production hydroélectrique (d'intérêt national), après s'être aligné à plusieurs reprises sur la consigne de soutien d'étiage, est actuellement très nettement au-dessus (pointes autour de 100 m3/s actuellement).

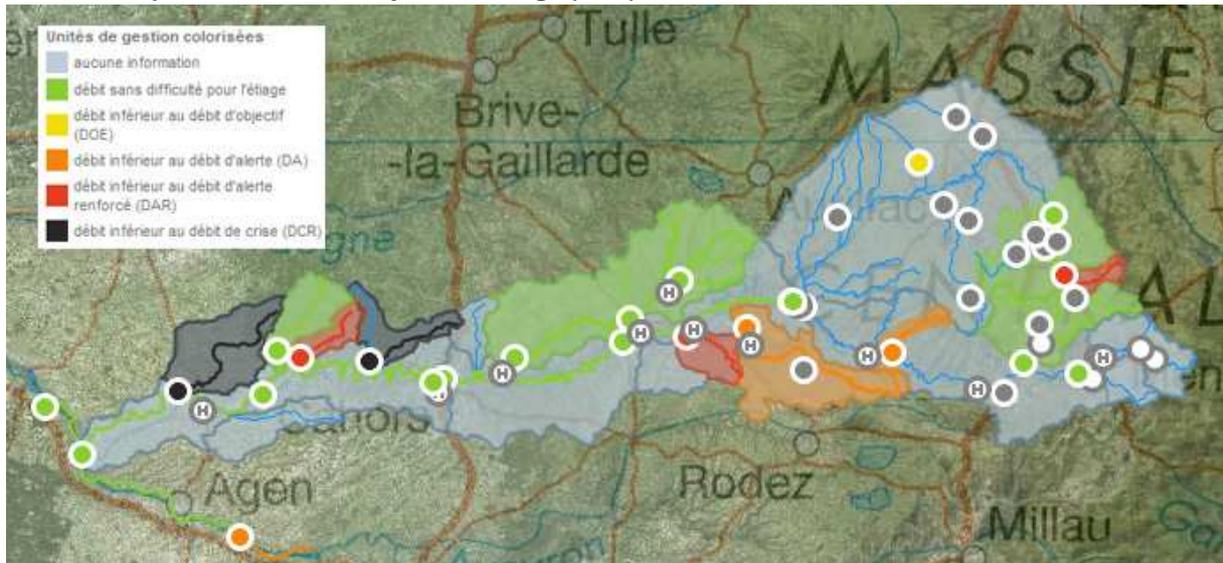
Prochain bulletin (au plus tard) : jeudi 13 septembre.

Merci de tenir informé dès que possible l'Entente Lot en cas de difficultés constatées sur le terrain :

etiage@valleedulot.com



Respect des Débits d'Objectifs d'Étiage (DOE) sur le bassin-versant du Lot, au 05/09/12 :



<http://laviedelariviere.valleedulot.com>

Précisions :

* **Cette consigne** correspond au débit instantané en deçà duquel EDF ne peut descendre à l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (confluence Lot et Truyère), conformément à la convention de soutien d'étiage en service depuis 1989 par l'Entente Lot (modifiée en 1995).

Cette convention permet de réalimenter le Lot domanial au-delà du débit minimal imposé aux concessions hydroélectriques sur la Truyère et le Lot amont. Rappelons que le débit minimal imposé aux concessions pour cette confluence (Entraygues-sur-Truyère) est actuellement de 6 m³/s. La convention permet une réalimentation du 1er juillet au 30 septembre (voire 31 octobre si disponibilité).

Ce soutien des étiages se fait dans le but d'assurer le multi-usage de l'eau (AEP, irrigation, navigation & loisirs nautiques, etc.) et favoriser la vie aquatique sur le Lot domanial jusqu'à la confluence avec la Garonne.

Cette consigne est indépendante des éventuelles variations de débit qui peuvent se produire entre l'aval d'Entraygues-sur-Truyère (lieu de cette réalimentation) et la confluence avec la Garonne, (après Aiguillon).

** Le **débit naturel reconstitué** est un calcul qui permet d'estimer ce que serait le débit naturel de la rivière, c'est-à-dire en l'absence de barrage et d'une réalimentation.

- **DOE** : Débit d'Objectif d'Étiage : Débit minimum pour lequel on estime que le milieu aquatique et les usages sont maintenus dans des conditions acceptables.

- **DCR** : Débit de CRise : Débit seuil en dessous duquel sont mises en péril la plupart des usages (notamment Alimentation en Eau Potable) et la survie des espèces présentes dans la rivière.



06/09/2012

Entente Interdépartementale du Bassin du Lot

SOUTIEN DES ETIAGES DU LOT - 2012

CONSIGNE DE DEBIT A ENTRAYGUES

(aval de la confluence Lot-Truyère)

Bulletin n° 11

La consigne de débit instantané minimal à Entraygues aval est fixée

à **12** m³/s

(**DOUZE** mètres/cubes par seconde) à compter du :

LUNDI 10 SEPTEMBRE 2012, 8 heures

**Cette consigne "débit" est valable
jusqu'au **LUNDI 17 SEPTEMBRE** 8 h.
(sauf en cas de Consigne modificatrice)**

Christophe ORTH
Chargé du soutien des étiages
c.orth@valleedulot.com / 06.30.05.69.84

Consigne transmise à E.D.F. :

- | | |
|---------------------------|--------------------|
| > CPO Lyon | Fax 04 78 04 54 50 |
| > G. E. H. Lot-Truyère | Fax 04 71 48 82 90 |
| > Groupement Vallée d'Olt | Fax 05 65 51 11 90 |
| > U.P. Centre | Fax 05 55 38 78 38 |

Consigne transmise pour information, par email, à :

- > ASSO. AMENAG. VALLEE DU LOT
- > AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE
- > AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE – Antenne de RODEZ
- > DREAL MIDI-PYRENEES
- > DREAL AQUITAINE
- > MISE / DDT : 12, 46, 47
- > CONSEIL GENERAL : 12, 15, 46, 47
- > CH. AGRICULTURE et UASA 46
- > CH. AGRICULTURE 47
- > S.D. COLLECTIV. IRRIG. 47
- > FEDERATIONS DE PECHE 12, 46, 47
- > BATELLERIE
- > PRODUCTEURS D'HYDROELECTRICITE
- > EPTB GARONNE

Bulletin d'information de l'Entente Lot du 06/09/12 :



Date du jour →

Début nouvelle consigne →

	30-août	31-août	1-sept	2-sept	3-sept	4-sept	5-sept	6/9	7/9	8/9	9/9	10/9	11/9	12/9	13/9	14/9	15/9	16/9	17/9		
Consigne EntenteLot à Entraygues-aval (12)	12,0	14,0	14,0	14,0	14,0	14,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	12,0	
Entraygues-aval (12)	28,7	18,5	21,1	23,3	53,4	59,2	87,2														
Cahors-Lacombe (46)	23,1	33,9	23,6	24,5	28,3	60,1	72,1														
Aiguillon (47)	16,4	22,8	25,3	19,8	25,3	30,1	60,2														

Source : DREAL Midi-Pyrénées

Cotes des retenues :

RETENUE	DATE	COTE (en mNGF)	Par rapport à la cote touristique (en m)	Bilan des 7 derniers jours (en m)	Bilan des 30 derniers jours (en m)
Castelnau	6-sept	411,15	+0,65	-0,38	-1,32
Grandval	6-sept	733,61	+7,61	-0,41	-2,47
Sairrans	6-sept	624,65	-5,35	-3,26	-4,08
Maury	6-sept	582,21	-1,29	-1,78	-2,50

Source : EDF



Entente Interdépartementale du Bassin du Lot (EPTB Lot)

297, rue Saint-Géry 46000 Cahors

www.valleedulot.com